



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 1<sup>er</sup> avril 2008 — N° 64**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 10 h 01.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Affaires prioritaires**

#### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 20 mars 2008, sur la motion de Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

À la fin de son intervention, M. Drainville (Marie-Victorin) présente la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale condamne le gouvernement libéral pour ne pas assurer le financement nécessaire au ministère de la Santé et des Services sociaux pour couvrir les coûts de système.

Le débat se poursuit sur la motion de Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Drainville (Marie-Victorin).

---

À 12 heures, M. Picard, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

**1<sup>er</sup> avril 2008**

---

La séance reprend à 14 h 04.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Dépôts de documents**

M. le président dépose :

Les prévisions budgétaires 2008-2009 et le rapport financier préliminaire 2007-2008 du Directeur général des élections du Québec;  
(Dépôt n° 864-20080401)

Les prévisions budgétaires 2008-2009 et le rapport financier préliminaire 2007-2008 de la Commission de la représentation électorale du Québec;  
(Dépôt n° 865-20080401)

La décision 1416 du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 20 mars 2008, concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés;  
(Dépôt n° 866-20080401)

Le calendrier de l'étude des crédits budgétaires, qui se tiendra du jeudi 10 avril 2008 au vendredi 25 avril 2008 inclusivement, tel que convenu lors d'une réunion avec les leaders des groupes parlementaires.  
(Dépôt n° 867-20080401)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, au nom de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Charest, premier ministre, et M. Dumont, chef de l'opposition officielle, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille, aux collègues et aux proches du capitaine de l'Acadien II, M. Bruno Bourque, et de ses deux confrères, M. Marc-André Deraspe et M. Gilles Leblanc, qui ont perdu la vie en mer au large de la Nouvelle-Écosse, ainsi qu'à la famille, aux collègues et aux proches de M. Carl Aucoin, disparu lors de cette tragédie survenue la fin de semaine dernière.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la police.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Whissell, ministre du Travail, M. Therrien (Terrebonne) et M. Dufour (René-Lévesque) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Commission des lésions professionnelles;

QU'elle réaffirme le rôle essentiel de ce tribunal de dernière instance, qui offre aux travailleurs et aux employeurs la possibilité de faire valoir leurs droits en matière de santé et de sécurité du travail;

QU'elle témoigne sa reconnaissance envers le personnel et tous les partenaires de la Commission.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau), M. Couillard, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, et M. Benoit (Montmorency) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite les organisateurs et souhaite la bienvenue aux participants de la Coupe du monde de CARHA Hockey 2008 qui se déroule du 30 mars au 6 avril, et qui reçoit, dans la ville de Québec en cette année de festivité, plus de 170 équipes de joueurs adultes de hockey récréatif provenant de 12 pays.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**1<sup>er</sup> avril 2008**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Leblanc (Deux-Montagnes), et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la 8<sup>e</sup> Journée du travail invisible, cette initiative de l'AFEAS qui reconnaît le travail non rémunéré effectué majoritairement par des femmes auprès des enfants et des proches en perte d'autonomie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Trottier (Roberval), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite l'équipe du Village sur glace de Roberval qui représente le Québec au concours Hockeyville 2008 qui vise à désigner la communauté de hockey la plus dynamique;

QU'elle invite toute la population québécoise à appuyer la communauté de Roberval par leur vote.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Légaré (Vanier), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Bérubé (Matane) proposent conjointement :

**1<sup>er</sup> avril 2008**

---

QUE l'Assemblée nationale souligne la présence de 11 équipes québécoises au 18<sup>e</sup> Aïcha des gazelles, qui s'est déroulé au Maroc du 17 au 29 mars dernier, et que l'Assemblée nationale félicite les gazelles québécoises qui se sont élancées en automobile, sans GPS, dans le désert marocain, affrontant avec courage les mystères du désert.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Simard (Richelieu) présente une motion concernant les régimes de pension de certains retraités; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Caire (La Peltre) et M. Drainville (Marie-Victorin) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne les Jours de la jonquille, qui se tiennent cette année du 3 au 6 avril, ouvrant le Mois de la lutte contre le cancer.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Pagé (Labelle), M. Reid (Orford), M. Roy (Montmagny-L'Islet) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 70<sup>e</sup> anniversaire de la création du parc national du Mont Orford;

QU'elle réitère l'importance de la préservation des parcs nationaux du Québec par le maintien de leur caractère public.

**1<sup>er</sup> avril 2008**

---

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget.

\_\_\_\_\_

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de déterminer les observations, recommandations et conclusions de la Commission sur la gestion des matières résiduelles au Québec;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer, avec le Vérificateur général, l'audition du sous-ministre de la Santé et des Services sociaux, du directeur général du Centre hospitalier universitaire de Sainte-Justine, du secrétaire général associé du Conseil exécutif et du directeur exécutif du Comité de gestion des projets de modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal, concernant la vigie des grands projets d'immobilisations du gouvernement; la Commission se réunira ensuite en séance publique pour procéder à l'audition de ces gestionnaires.

#### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 2 avril 2008, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Gendron (Abitibi-Ouest).

Cette motion se lit comme suit :

**1<sup>er</sup> avril 2008**

---

QUE l'Assemblée nationale exige le dépôt immédiat de toutes les ententes salariales ayant lié le premier ministre du Québec et le Parti libéral du Québec au cours des dix dernières années.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Affaires prioritaires**

#### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions de censure présentées par M. Legault (Rousseau), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Drainville (Marie-Victorin).

Treize heures trente minutes se sont écoulées depuis le début du discours de Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 275 du Règlement, le débat sur le discours du budget est suspendu à l'Assemblée et se poursuivra à la Commission des finances publiques.

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 62, Loi modifiant la Loi sur la Régie des installations olympiques.

Après débat, le rapport est adopté.

**1<sup>er</sup> avril 2008**

---

À 17 h 10, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 17 h 30.

### **Débats de fin de séance**

À 17 h 30, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Riedl (Iberville) à Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, concernant le congédiement de Bruno Fortier;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Curzi (Borduas) à Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, concernant la distribution des films d'auteur dans les salles québécoises;
- le troisième, sur une question adressée par M. Camirand (Prévost) à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant la couverture ambulancière à Saint-Jérôme.

---

À 18 h 04, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 2 avril 2008, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**